

JAA

**MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° **E02378** /MENA/DRH

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Abidjan, le **07 JUIL. 2022**

Le Ministre

à

Mesdames et Messieurs

- Les **Directeurs Centraux** ;
- Les **Directeurs Régionaux** ;
- Les **Directeurs Départementaux**.

Objet : Validation de la Prise de service

Il m'a été donné de constater dans l'espace SIGFAE qu'un nombre important de prises de service des agents du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation n'a toujours pas été validé par certains responsables de structures.

Ce retard dans la validation desdites prises de service, porte préjudice à la fois aux agents et à la Fonction Publique.

En effet, cette situation engendre des retards dans l'élaboration et la délivrance des Arrêtés de nomination/promotion desdits agents dans leur nouvel Emploi.

Sont concernés, les nouveaux fonctionnaires ayant effectivement pris service et dans une large proportion les agents admis aux concours professionnels et exceptionnels dans les **Grades A4, A5, A6 et A7**.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles en vue d'un traitement diligent des prises de service en souffrance dans vos services respectifs.

J'attache du prix à l'exécution de cette tâche.



**Le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet**

Raoul KOUADIO
Préfet Hors-Grade